

REGLEMENT PARTICULIER du TOURNOI des 30 ans

17 et 18 Octobre 2020

1. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro 2001210. Nicole ALBERT-PLIC sera Juge Arbitre.
2. Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBaB dans la catégorie minimales (classé D7 minimum), cadets, juniors, séniors et vétérans.
3. Les tableaux proposés sont les SH, SD ou DMx le samedi et les DH et DD le dimanche. Le simple se jouera entièrement le samedi, cela implique l'impossibilité de faire du simple et du mixte. Cependant 2 tableaux peuvent être joués (simple et double ou double et mixte). Ceux-ci seront joués dans leur intégralité chaque jour.
4. Le tournoi est ouvert aux joueurs classés NC/P12/P11/P10/D9/D8/D7/R6/R5/R4
5. Le découpage des séries sera en fonction du nombre d'inscrits pour équilibrer les tableaux. L'organisation se réserve le droit de regrouper ou de scinder des catégories, en fonction du nombre d'inscrits, et ceci afin de faire jouer un maximum de joueurs de d'avoir des tableaux homogènes.
6. L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel fédéral BADPLUS.
7. Le nombre de matchs est limité à 168 le samedi et à 140 le dimanche. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas de surnombre, par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi).
8. L'échéancier prévisionnel est 8h30/20h30 le samedi et 8h30/17h30 le dimanche. Les horaires des tableaux affichés ne sont donnés qu'à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.
9. La limite d'inscription est fixée au 10/10/2020 (à réception du courrier). Les tableaux seront confectionnés le 12/10/2020. Les inscriptions seront prises en compte, par ordre d'arrivée et le paiement des droits d'inscription se fera en même temps. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou mail. La date d'inscription sera la date de réception du courrier, puis le cachet de la poste (pour les doubles c'est celle du dernier joueur inscrit de la paire).
10. Les inscriptions seront à envoyer à : Cyril BRIGAUD, 28 bis rue des ormes, 36130 DIORS, cybri25@gmail.com, accompagnées du règlement.
11. Le montant des droits d'engagements est de 13€ pour un tableau et de 19€ pour 2 tableaux, réglables par chèque à l'ordre du CCBA.
12. Si la feuille d'inscription est mal remplie ou illisible, le comité d'organisation pourra la considérer comme nulle. Aucune réclamation ne sera acceptée.
13. Les convocations seront envoyées par mail aux responsables d'inscriptions renseignées sur les feuilles dans la semaine précédent le tournoi.
14. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique. (voir site FFBaD, LOB n°17) Ces codes de conduites seront affichés dans le gymnase le jour du tournoi.
15. Les volants sont à la charge des participants.
16. Les volants officiels sont RSL Garde 1.
17. Chaque joueur devra se présenter avec le nombre nécessaire de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
18. Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
19. Tous les matchs seront auto-arbitrés.
20. Tout joueur sera convoqué une heure avant son premier match. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au juge-arbitre. Tout joueur devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Si un joueur est non présent 5 minutes après l'appel de son match, il sera déclaré forfait.
21. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des participants.
22. Les joueurs seront convoqués 1 heure avant leur premier match.
23. Les matchs pourront être lancés avec au maximum 60 minutes avant l'heure prévue.
24. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match.

25. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le juge-arbitre, et deux conseillers par match.
26. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
27. Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
28. L'organisation peut être amenée à prendre des photos pour son site internet ou le compte Facebook. La participation à ce tournoi vaut acceptation et accord du droit à l'image.
29. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant la compétition.
30. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive au cours de son déroulement, les inscriptions ne seront pas remboursées.
31. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription seront remboursés. Après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
32. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation dès que possible. Si un joueur est forfait, il doit prévenir l'organisateur et éventuellement son/sa partenaire. Celui/celle-ci doit alors préciser s'il/elle maintient son inscription en recherche ou s'il/elle annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Centre-Val de Loire.
33. Tout joueur inscrit au tournoi a pris connaissance du présent règlement et l'accepte dans sa totalité. Celui-ci sera affiché dans le gymnase.

Protocole COVID

Chaque personne devra porter un masque dès lors qu'il ne joue pas.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition

Les vestiaires seront limités à 4 personnes simultanément